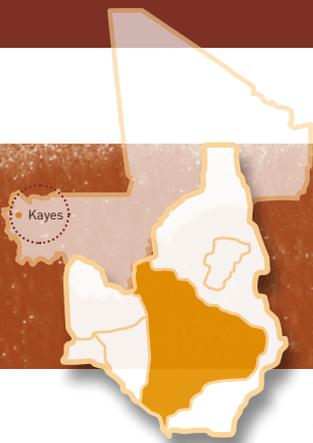


Construction de la clôture du cimetière



à Nianiéla



AVANT 2008

Les ressortissants ont été sollicités par les villageois pour clôturer le mur du cimetière. Après concertation, ils ont répondu rapidement à leur demande et se sont impliqués durant toutes les phases du projet. Les migrants sont intervenus en tant que personne

physique et non comme structure associative.

PENDANT

Après avoir récolté les fonds, les villageois ont rencontré des difficultés pour avoir un devis correct pour le projet. Aussi, un ressortissant résidant en France est intervenu pour entreprendre

une nouvelle démarche pour obtenir un devis tenant compte du terrain et des matériaux utilisés.

APRÈS 2008

Les ressortissants sont sollicités financièrement lorsque l'entretien du mur ne peut être assuré par les gens du village.

AGNES ICI ET LA-BAS

AVANT 2008

Les corps étaient enterrés à Diongaga, ce qui religieusement n'est pas recommandé lorsqu'il y a possibilité d'inhumer le corps rapidement sans avoir à le transporter. Les ressortissants venus d'Arabie Saoudite soutenaient la nécessité de réaménager le cimetière au village. Le cimetière se trouve désormais presque au milieu de la ville entouré de grillages, alors

exposé aux regards. Aussi, les villageois ont souhaité construire un mur afin de créer les bonnes conditions de recueillement.

PENDANT

Les villageois ont apporté leur main d'œuvre pour les travaux. Beaucoup d'imprévus sont apparus au cours du processus issus de mésententes entre le comité au village et le prestataire. Ce dernier était un maçon venu de

Cap Vert désireux de s'installer au village. Les difficultés sont nées d'incompréhension du fait d'une mauvaise maîtrise du Soninké par l'entrepreneur.

APRÈS 2008

L'ouvrage appartient au patrimoine de la commune, le chef de village assure sa gestion et fait le lien avec les ressortissants lorsque la trésorerie fait défaut pour les réparations.



• **DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'OUVRAGE :**
Un mur d'enceinte a été érigé tout autour du cimetière

• **POPULATION TOUCHÉE :**
Tous les habitants de Nianiéla ainsi que les visiteurs désirant s'y recueillir

• **COÛT TOTAL DU PROJET :**
4 770 000 FCFA

• **PARTENARIAT FINANCIER :**
Le projet a été entièrement financé par les ressortissants.



Le projet de clôture du cimetière de Nianiéla illustre les processus de concertation entre les villageois, les ressortissants installés en France et en Arabie Saoudite

CONSEILS ET TÉMOIGNAGES

ICI

Nous aurions dû réaliser une étude de faisabilité par un bureau spécialisé et avoir la disponibilité totale des fonds avant le démarrage du projet, ce qui aurait pu accélérer le processus et éviter les mésententes.

LÀ-BAS



IDÉE

L'idée est née chez les villageois, en concertation avec les ressortissants d'Arabie Saoudite et a été rapidement acceptée par les ressortissants.



DIAGNOSTIC/CONCERTATION

Les pourparlers au village étaient relatés auprès des ressortissants de France à travers les chefs de villages.



FINANCEMENT

Ce projet a été entièrement financé par les ressortissants de ce village. 34 personnes ont cotisé entre 200 et 250 euros par personne.



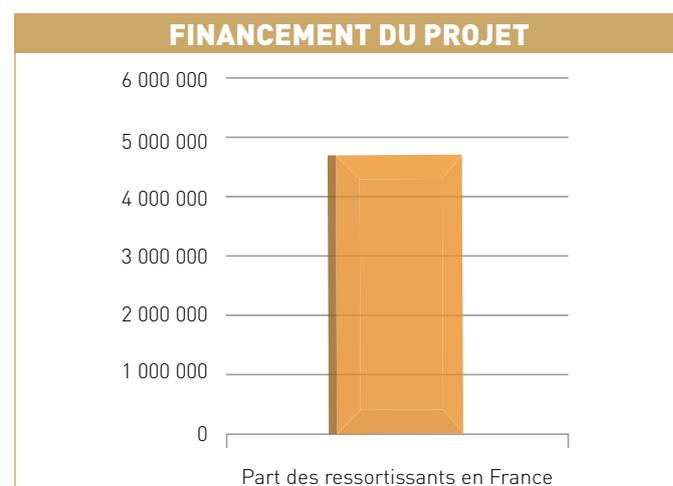
MISE EN ŒUVRE/SUIVI

Le chef de village, ses conseillers et la population locale ont assuré le suivi.



IMPACT ET ÉVALUATION

L'ensemble de la population est très satisfaite de ce projet, le cimetière est désormais clôturé et à l'abri des regards. Chacun peut donc s'y recueillir en paix.



CONTACTS

- **Les contacts au Nord** : Les ressortissants de Nianiéla. Référent : M. Gassama Lassana, Président de l'association des ressortissants du village en France
06.85.44.14.26
- **Les contacts au Sud** : Le chef de village et son conseil